

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE

No 44

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-
membres : 5 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne II 3056)

Novembre 1964

« Corporations » de droit public

Cette expression (contre laquelle M. Knapp, l'éminent professeur de droit civil, luttait déjà énergiquement) est courante en Suisse romande pour désigner l'Etat ou les communes.

Aucun dictionnaire, et pour cause, ne mentionne ce sens du mot « corporation », qui désignait anciennement un corps de métier organisé, et qu'on utilise encore aujourd'hui, au sens large, en parlant de l'ensemble des membres d'une même profession.

Les traducteurs du Code civil suisse portent à cet égard une grande responsabilité, l'expression revenant souvent dans cet ouvrage. Il semble qu'ils aient traduit littéralement *Körperschaft*.

Il faut dire : collectivité, ou communauté de droit public, les juristes donnant la préférence au premier de ces deux termes, du fait que l'expression de « communauté de droit public » est utilisée par le C.C.S. pour désigner certaines sociétés coopératives.

Dicastère

Il est erroné de désigner un service public ou un département (« dicastère des finances ») par ce mot, ignoré d'ailleurs de plusieurs dictionnaires importants.

Il vient du grec et désigne un tribunal, ou le lieu où il siégeait.

Se monter le coup

C'est à tort qu'on écrit : se monter le cou. Monter un coup à quelqu'un, c'est lui en faire accroire. Se monter le coup, s'en faire accroire à soi-même.

La confusion provient sans doute de l'expression « se monter la tête ».

Téléphérique

« Téléférique » est un hybride gréco-latin. Il faut écrire : *téléphérique* (de télé = loin, et pherein = porter).

Le fer, contrairement à ce qu'on croit, n'a rien à voir ici.

Emérite

Ce terme qualifie, au sens premier, un fonctionnaire en retraite, jouissant des honneurs de son titre : professeur émérite. Au figuré, il se dit de quelqu'un qui a une longue pratique d'une chose éminente : calculateur émérite.

Ce n'est pas un synonyme de distingué ou d'éminent.

Ambiance

Equivalent d'atmosphère, milieu, climat, « ambiance » ne signifie pas entrain, animation, gaieté.

On peut donc dire que l'ambiance d'une manifestation était joyeuse, mais non pas qu'« il y avait de l'ambiance ».

Diapositive

On entend souvent parler de « diapositifs ». Les dictionnaires techniques ne connaissent que le nom féminin *diapositive* : c'est une photocopie sur verre. On parle aussi, adjectivement, de plaque diapositive.

Quand donc nos journaux cesseront-ils de parler de « blessés graves » ou de « blessés légers » ? Les blessés ne sont jamais joyeux, ni légers à transporter.

Comité de rédaction : C. Bodinier, président (4, rue du Môle, Neuchâtel, tél. 038/5 28 48) ; Roland Béguelin, Léon Savary, Fernand Schaub ; Alphonse Kehrer (radio) ; Frédéric Schlatter (sports) ; Eugène Verdon (correcteurs d'imprimerie).